

**Coordination pluridisciplinaire
autour du médecin traitant
Cahier des charges
FIQCS Ile de France**

Jean-François Thébaut

21 octobre 2008 URML Ile de France

Rappel réglementaire

- FIQCS : Article 94 de la LFSS 2007
- Décret no 2007-973 du 15 mai 2007
- Arrêté préfectoral n^o 2007-1929 du 14 novembre 2007 de désignation des membres du CRQCS
- FIQCS = FAQSV (DMP+ expérimentations soins de ville) + DNDR (Réseaux)
- FAC = EPP (FAQSV) + FPC (FNASS)

Niveau National

Niveau national

Comité National de Gestion du FIQCS

4 représentants de l'Assurance maladie

4 représentants de l'Etat

Bureau

Directeur DHOS

Directeur UNCAM



Etablit le budget faisant apparaître la part réservée au niveau national et au niveau régional aux expérimentations « soins de ville »

Conseil National de la Qualité et de la Coordination des Soins

collège Assurance maladie (12)

collège des professionnels de santé (12)

collège des fédérations hospitalières (3)

collège des personnes qualifiées (5)

Bureau

4 représentants de l'Assurance maladie

4 représentants des professionnels de santé



Décide des aides accordées aux expérimentations nationales « soins de ville »

Niveau régional

Niveau régional

Directeur de la
Mission Régionale de Santé

Directeur de l'Union Régionale des Caisses
d'Assurance Maladie (URCAM) et Directeur
de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation
(ARH) en alternance par période d'un an

Conseil Régional de la Qualité
et de la Coordination des Soins

collège Assurance maladie (8)
collège des professionnels de santé (8)
collège des fédérations hospitalières (3)
collège des personnes qualifiées (3)
collège des élus locaux (3)

Bureau

4 représentants de l'Assurance maladie
4 représentants des professionnels de santé

Décide de l'attribution d'aides :
réseaux de santé
permanence des soins
dispositifs de démographie médicale

Rend un avis sur les
propositions d'aides :
réseaux de santé
permanence des soins
dispositifs de
démographie
médicale

Décide des aides
accordées aux
expérimentations
régionales « soins
de ville »

Composition du CRQCS

- **22 membres (novembre 2007)**
 - 8 personnes, membres du Conseil de l'URCAM, dont le Président de l'URCAM et au moins un représentant du RSI et un représentant de la MSA
 - 8 professionnels de santé
 - 2 membres de l'Union Régionale des Médecins Libéraux :
 - un membre désigné par la section des généralistes
 - titulaire : Michel ROUEFF, (*suppléant* : François BONNAUD)
 - un membre désigné par la section des spécialistes :
 - titulaire : Marc SYLVESTRE, (*suppléant* : Pierre POPOWSKI)
 - 1 chirurgien-dentiste : Martine PFLIEGER (*suppléant* : Patrick BRION)
 - 1 pharmacien : Anne MONTFAJON (*suppléant* : Marie-Armelle VANOT)
 - 1 infirmier : Joël CHONKEL (*suppléant* : Bernadette BENOIT-GUYOD)
 - 1 masseur kinésithérapeute : Jean-Pierre LEMAITRE (*suppléant* : Martine VIGNAUX)
 - 2 représentants de Conférence Médicale d'Établissement : Jean-François THEBAUT (*Jean BELLAM*) / Pierre LANOT (*Jean-Marc COURSIER*)
 - 3 représentants des fédérations hospitalières d'établissements publics et privés
 - 3 personnalités qualifiées

Affectation budgétaire 2007

Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins	Charges (euros)	Produits (euros)
➤ +Réseaux	34.686.875	37.922.797
➤ +Expérimentations soins de ville	1.770.414	
➤ +Permanence des soins	1.076.802	
➤ +Installation et regroupements des professionnels de santé	60.000	
➤ +Frais de gestion	328.706	

CRQCS 28/02/08 : La part budgétaire affectée au financement des « expérimentations en soins de ville » a fait l'objet d'une détermination par le CNQCS du 31/01/08

	Charges		Produits
Expérimentations	7.688.120	+334%	7.688.120
MRS	34.110.512		
Réseaux	31.201.542	-15%	34.110.512
PDS	2.523.113	+135%	
Démographie	100.000		
Frais de Gestion	285.857		
Total	41.798.632		41.798.632

Expérimentations soins de ville

- Le FIQCS a pour mission, notamment, de financer des actions et des expérimentations concourant à l'amélioration de la qualité et de la coordination des soins dispensés en ville
- Les décisions de financement concernant ces actions relèvent du Bureau du FIQCS, contrairement aux autres projets financés pour lesquels le Directeur de la MRS requiert l'avis du Bureau avant de prendre une décision.

Missions du bureau CRQCSV

- Dessiner les contours de ce type de projets
- Arrêter des orientations thématiques
- Catégoriser les actions
- Elaborer le cahier des charges
- **Thème : Coordination pluridisciplinaire autour du médecin traitant**
- **Réalisation : groupe de travail (janvier/juin) sollicité par le secrétariat du FIQCS**

Groupe de travail

- Madame Nadine IDALGO,
- Madame Carole MARTIN,
- Madame Valérie MARTIN,
- Madame Nicole CORRE,
- Martine PFLIEGER,
- Madame Sibel BILAL,
- Docteur Michel VARROUD VIAL,
- Docteur Michel SERVADIO,
- Docteur Raphaël ELFASSI,
- Docteur Joseph Alain RUIMY,
- Docteur Xavier AKNINE,
- Docteur Jean-François THEBAUT, (CME)
- Docteur Michel CSASZAR GOUTCHKOFF.

Définition/description

- Actions ponctuelles ne se substituant pas au rôle du médecin traitant (MT)
- Organisation légère ou s'adosse à des entités juridiques préexistantes.
- Favoriser la coordination de moyens locaux existant, tant matériels qu'humains, plutôt que de recourir à des moyens propres.
- Secteur sanitaire (ou médico/ social)
- Thèmes/ pathologies dans la pratique courante du MT
- Articulation avec les dispositifs moyen et long terme (Réseaux, EHPAD , établissements de soins...)

Réponse rapide et pragmatique aux problèmes de pratiques courantes des MT.

- Apporter au médecin traitant des « outils » innovants ou expérimentaux au service de son exercice ou pour le suivi d'une pathologie,
- Proposer un service « en ligne » (téléphonique ou dématérialisé) de bilan, de conseil ou d'expertise au médecin traitant et mettre en oeuvre la permanence de cette offre,
- Aider à l'orientation et au « balisage » du parcours du patient face à la pluralité de l'offre de soins,
- Favoriser la concertation pluridisciplinaire autour des patients par l'organisation de staffs en milieu libéral. Une aide forfaitaire pour l'organisation d'un nombre déterminé de staffs au cours d'une période donnée peut être accordée par le FIQCS et mobilisable par tranches en fonction du besoin validé par les professionnels,
- Faciliter l'accès aux spécialités médicales et aux professionnels paramédicaux. Garantir la continuité des soins pour le patient dans des délais compatibles avec les besoins issus de sa pathologie,

- Proposer des **pratiques pluridisciplinaires protocolées** en accord avec les données scientifiquement fondées,
- Contribuer à une **meilleure circulation de l'information** médicale entre les professionnels médicaux et paramédicaux,
- Créer un contexte propice au développement des actions de **dépistage** et **d'éducation à la santé** ou d'éducation thérapeutique par la pluridisciplinarité,
- Participer au **repérage** de situation de patients fragiles/complexes et à leur orientation dans le parcours de soins,
- Expérimenter des actions de **délégation de tâches** entre professionnels de santé et professionnels paramédicaux,
- Mettre en **oeuvre des projets d'éducation thérapeutique** du patient ou de « case management »,
- Etc. Cf. Expérimentations nationales



Durée expérimentale de 18 mois maximum

Trois étapes

- 1.6 mois** : rendre compte des démarches d'installation ou de démarrage – échéances
- 2. 12 mois** : rapport d'activité intermédiaire + première évaluation (quali et/ou quanti)
- 3. 18 mois**: Bilan final d'activité + conclusion évaluation interne
- 4. Une prolongation de 18 mois** éventuelle pour pérenniser le projet

Dossier : objectifs du projet

- La problématique visée,
- La thématique ou le groupe de thématiques visées, il précise le cas échéant les limites du champ d'intervention du projet,
- La zone géographique et la population visées,
- Les professionnels concernés et/ou visés,
- Les moyens à mettre en œuvre,
- Les professionnels, structures et établissements avec lesquels une articulation fonctionnelle est envisagée,
- Les objectifs intermédiaires et finaux à atteindre,
- Les indicateurs de suivi et de réalisation du service rendu.

Réunion de concertation préalable = faisabilité/pertinence

- **Obligatoire** : les professionnels et/ ou les structures potentiellement concernés
- **Objectif** : renforcer l'ancrage territorial du projet et de préciser, voir d'ajuster si nécessaire, de façon concertée, ses objectifs et ses modalités de fonctionnement
- **Mise en cohérence** du projet avec les actions et services proposés par les autres structures
- **Indemnisation possible 50 €/ h - 200€ max**
(indépendante de la décision du bureau du CRQCS)

Description

1) Description du besoin identifié

- Identification des solutions à mettre en œuvre
- Conclusion de la réunion préalable
- Identification du territoire

2) Mise en œuvre

- Moyens humains/ statuts
 - privilégier une « *mise à disposition* » *indemnisée via le projet*
 - *Médecins et experts : indemnisations compensatrices de pertes de revenus*
 - *Pas de cumul d'aides*

Statut juridique

- Pas de forme juridique préconisée
 - 1901
 - GIP
 - GIE
 - Même SCM?

Participation du FIQCS

- Co financements / mise à disposition souhaités
- Participation du FIQCS :
 - Frais de fonctionnement courant
 - Indemnisation
 - Perte de revenus
 - Mise à disposition
 - Forfaitisation : Staffs - RCP – ETP
- Proposer des *projets type génériques*

Suivi et Évaluation

- Evaluation interne
 - Indicateurs simples non chronophages
 - Discutés avec les participants
 - Arrêtés avec le secrétariat du FIQCS
 - Bilans intermédiaires synthétiques
 - Indicateurs qualitatifs possibles (indices de satisfaction)
- Évaluation externe
 - À 18 mois (secrétariat du FIQCS)
 - Le cas échéant à 18 mois supplémentaires –
médico/économique